



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

Q.617

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

(03/93)

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES
DE SIGNALISATION**

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES
DE SIGNALISATION – PROCÉDURES
LOGIQUES POUR LE SYSTÈME
DE SIGNALISATION N° 7 À L'ARRIVÉE
(SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR RNIS)**

Recommandation UIT-T Q.617

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation UIT-T Q.617, élaborée par la Commission d'études XI (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1^{er} mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

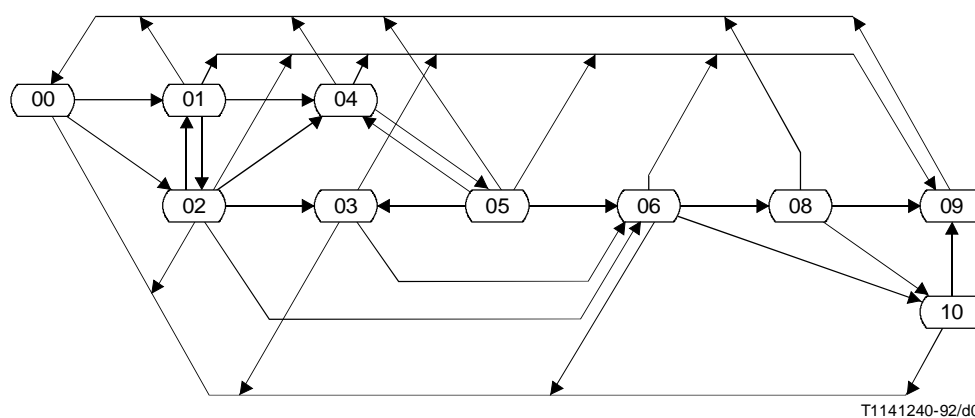
2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1994

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION –
PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7
À L'ARRIVÉE (SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR RNIS)**

(Helsinki, 1993)



Numéro de l'état	Description de l'état	Référence du feuillet	Temporisations
00	Repos	1, 13, 16	
01	Attendre autres chiffres	2	t_1, t_2
02	Attendre analyse des chiffres	5	t_1, t_2, t_3
03	Attendre COT	8	t_1, t_2, t_3
04	Attendre autres chiffres; COT reçu	3	t_2
05	Attendre analyse des chiffres; COT reçu	4	t_2, t_3
06	Attendre adresse complète	10	t_2, t_3
08	Adresse complète, attendre réponse	15	
09	Attendre RLC	13	t_7
10	Répondu	16	t_6, t_9

FIGURE 1/Q.617

Diagramme synoptique d'état pour le système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

Temporisation de surveillance applicable au système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

$t_1 = 10 - 15$ s	Attente de continuité
$t_2 = 15 - 20$ s	Attente du signal d'adresse
$t_3 = 20 - 30$ s	Attente du signal d'adresse complète
$t_5 = 1$ minute	Arrêt d'émission renouvelée de libération sur temporisation t_7
$t_7 = 4 - 15$ s	Attente de fin de libération après libération

Informations contenues dans les FITE et BITE

Pour plus de précisions sur les informations contenues dans les FITE et BITE ci-après, voir le contenu des messages correspondants indiqués dans la Recommandation Q.763:

FITE A	Message initial d'adresse (IAM) (<i>initial address message</i>)
BITE 47	Message de progression d'appel (CPG) (<i>call progress message</i>)
BITE 48	Message de connexion (CON) (<i>connect message</i>)
BITE X	Message d'adresse complète (ACM) (<i>address complete message</i>)
BITE Y	Message de réponse (ANM) (<i>answer message</i>)

Procédures non indiquées

Etant donné qu'elles sont sans rapport avec l'interfonctionnement ou que leur utilisation n'a pas encore été définie, les procédures relatives aux messages présentés ci-dessus ne sont pas indiquées dans les procédures logiques:

BLO	CGU	FRJ	UBA
BLA	CGUA	GRA	UBL
CCR	CQM	GRS	UCIC
CFN	CQR	LPA	USR
CGB	FAA	OLM	
CGBA	FAR	RSC	

Procédures de défaillance indiquées

P_1	(Etats 01, 02, 03)	Procédure de contrôle de continuité renouvelé sur circuit entrant
P_2	(Etats 02, 05)	Procédure d'appel d'essai

FIGURE 2/Q.617

Notes relatives au système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

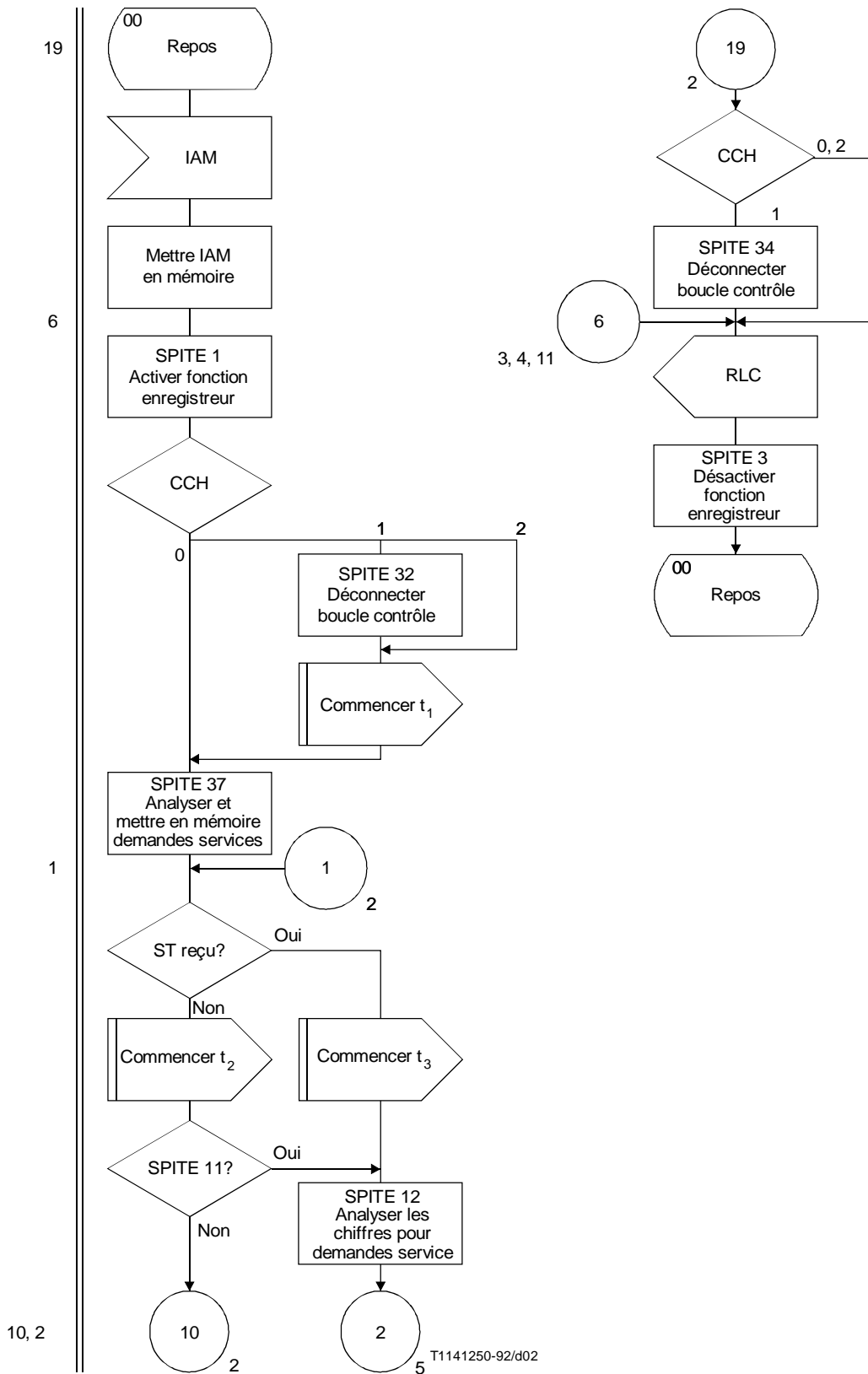


FIGURE 3/Q.617 (feuille 1 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

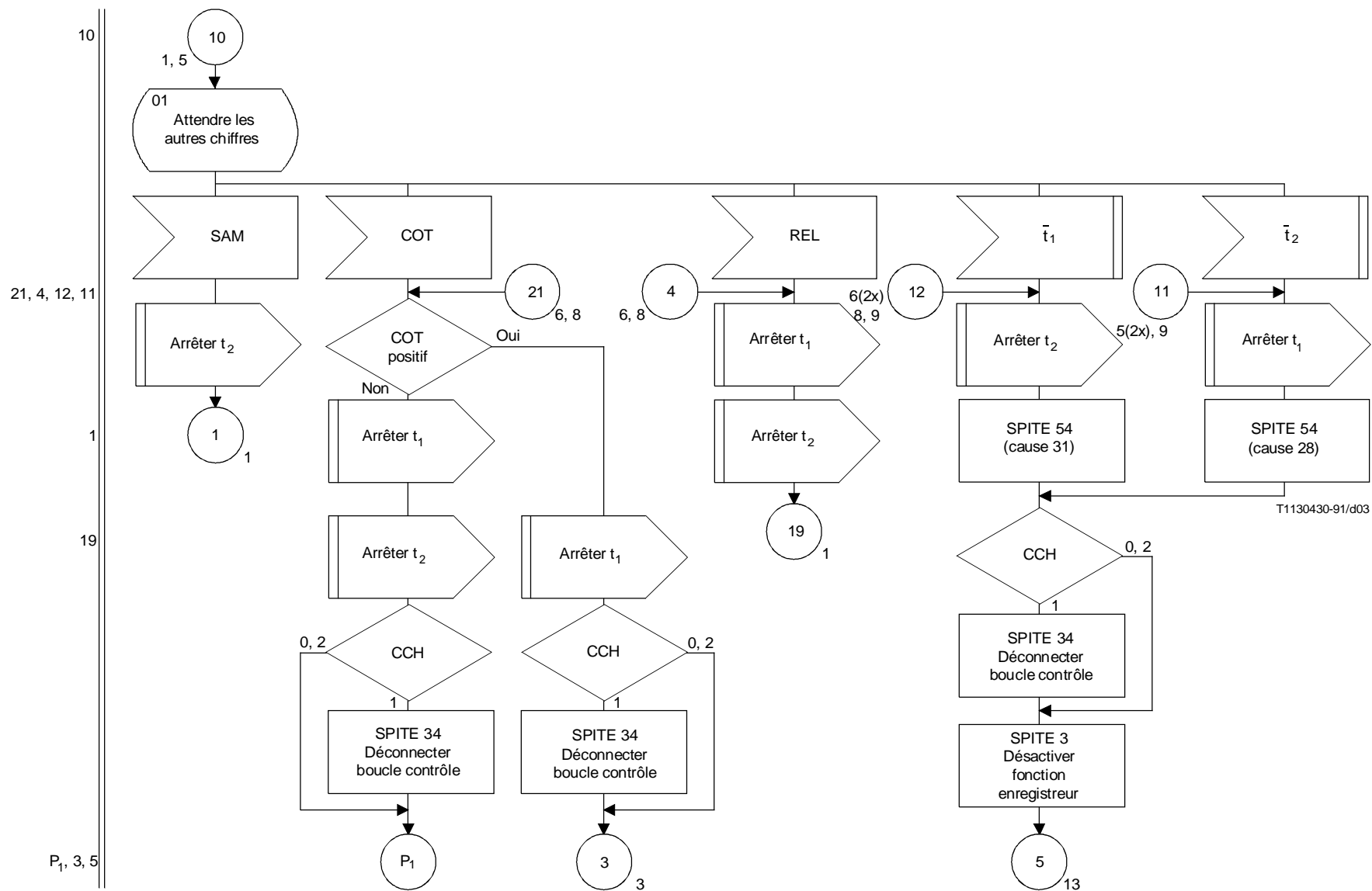


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 2 sur 16)
Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

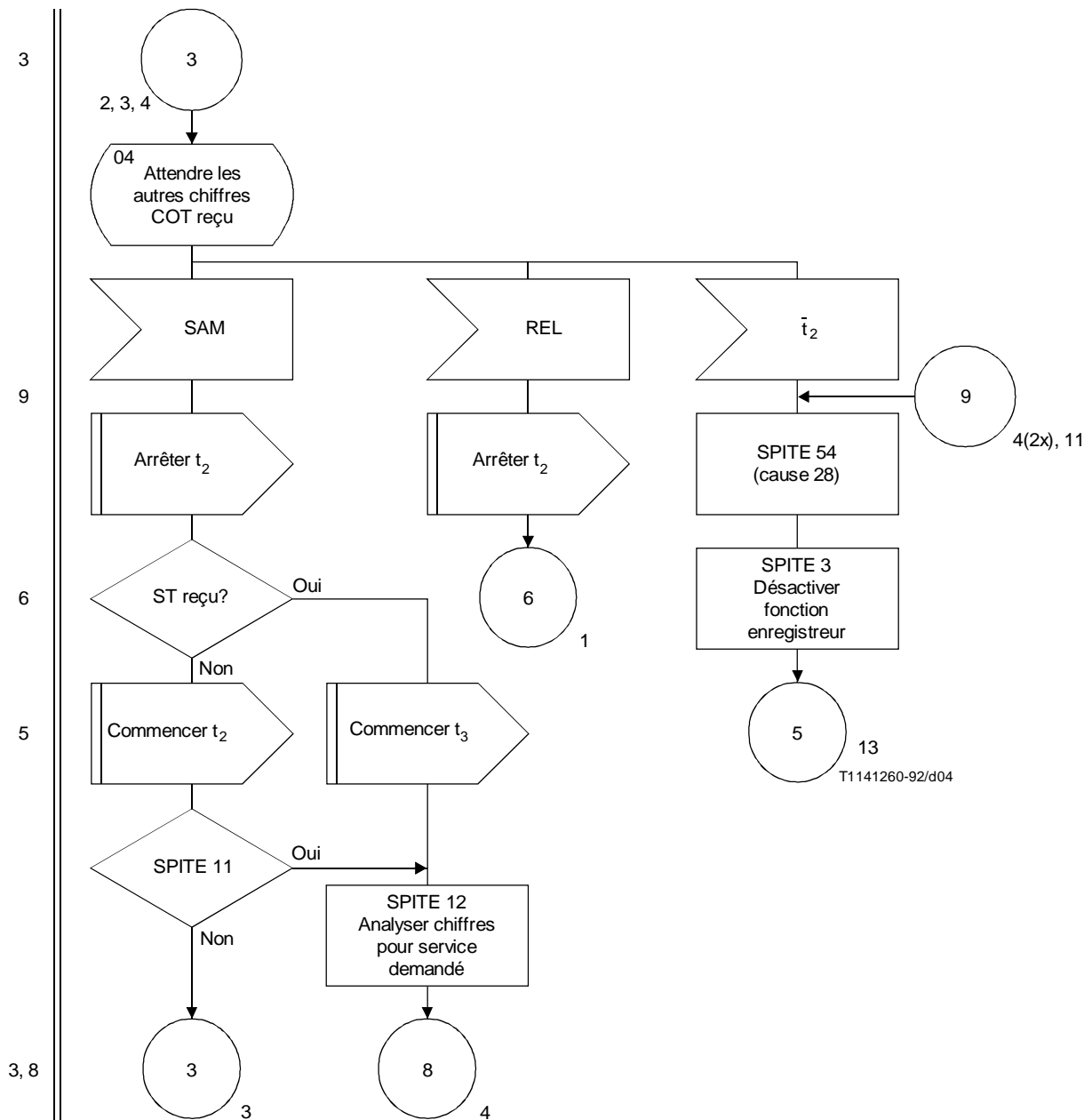


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 3 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

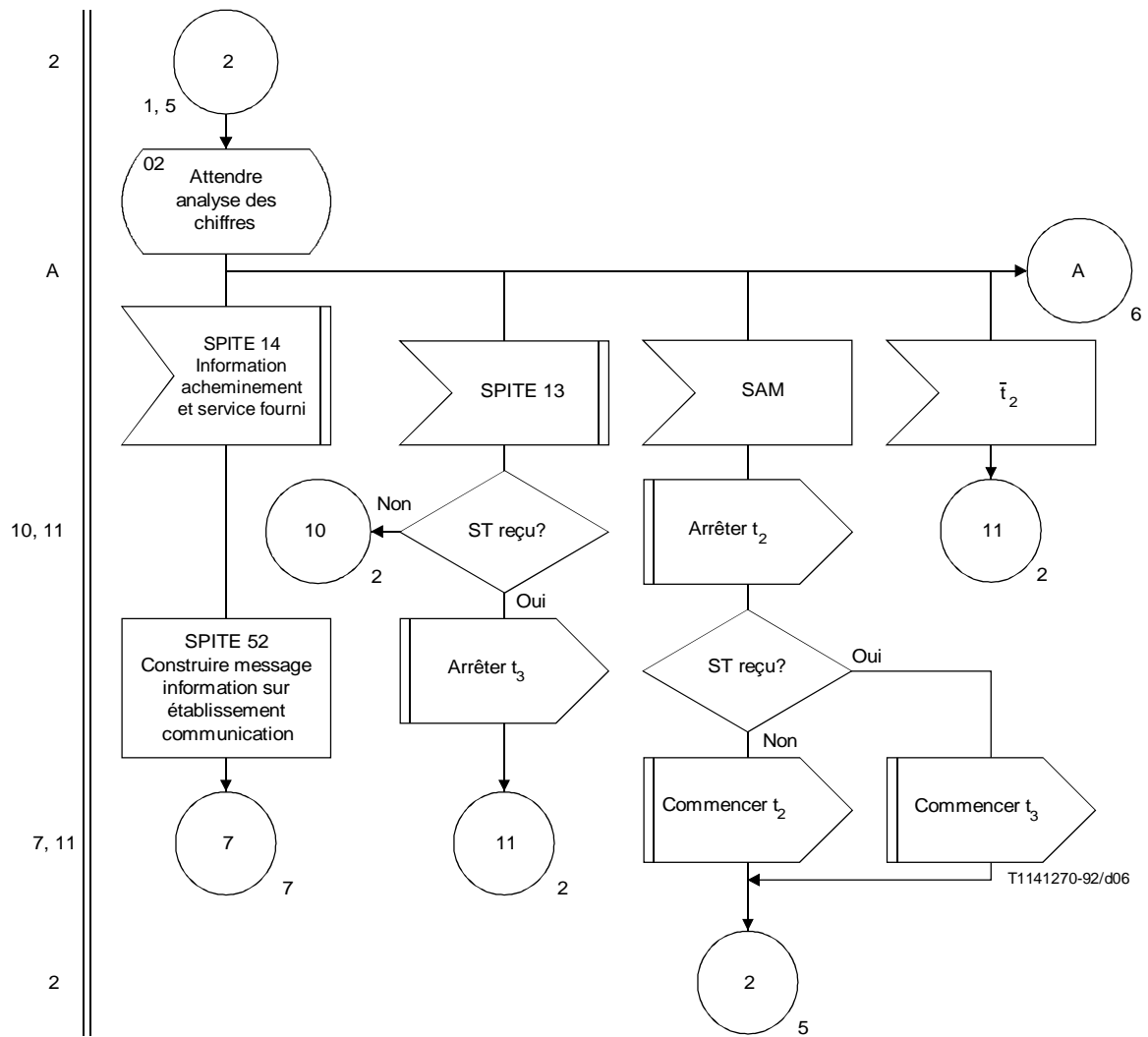


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 5 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

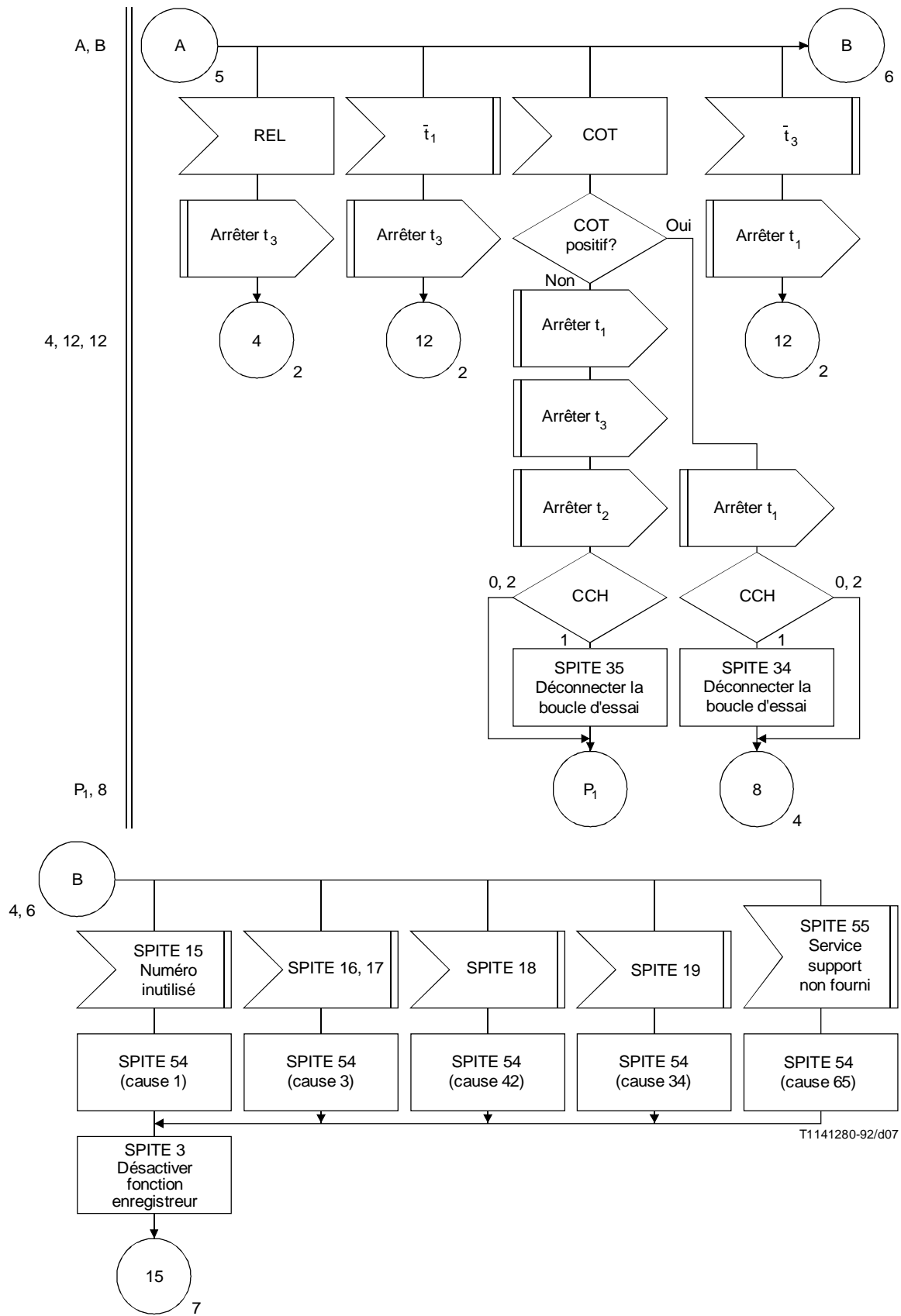


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 6 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

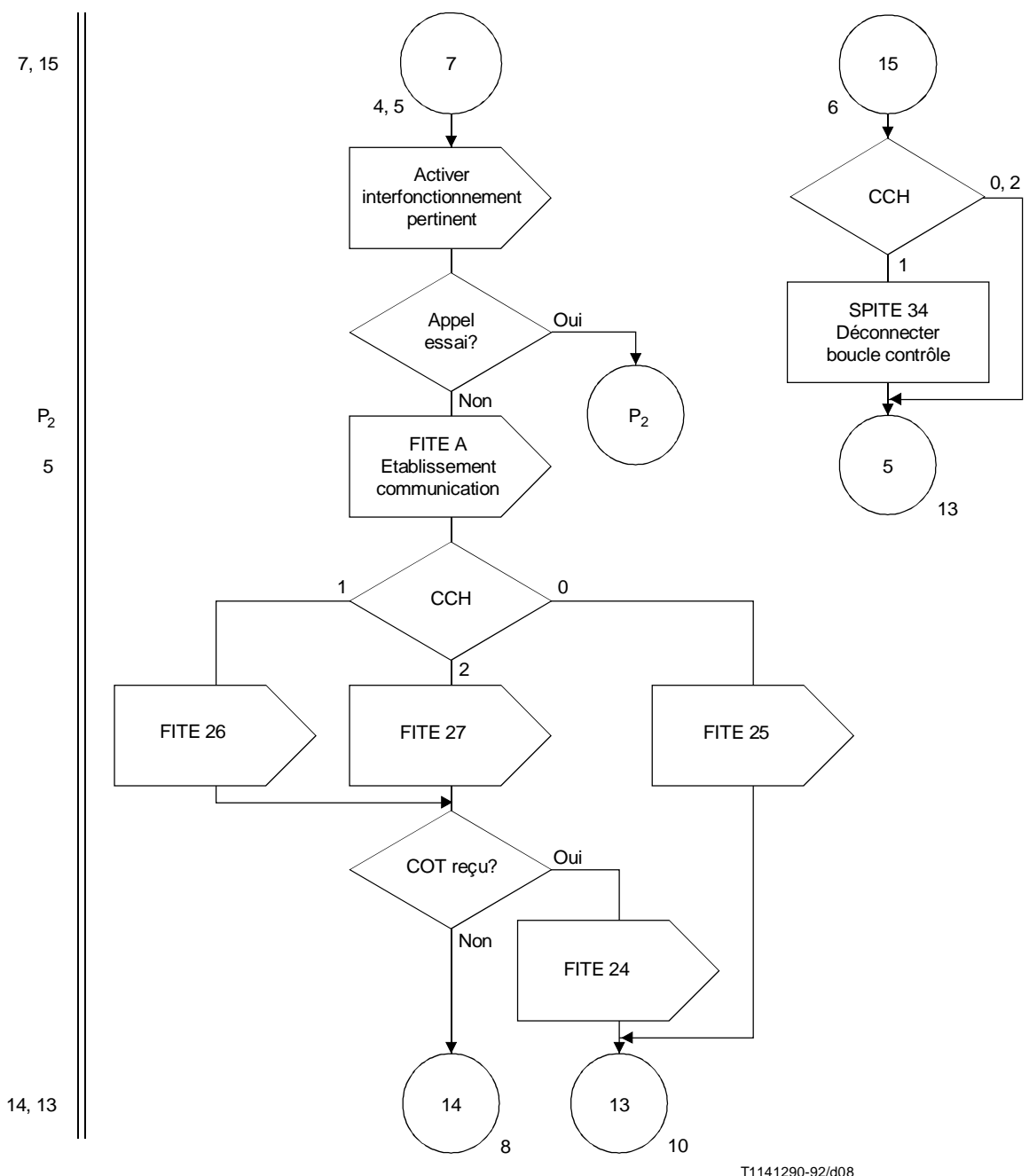
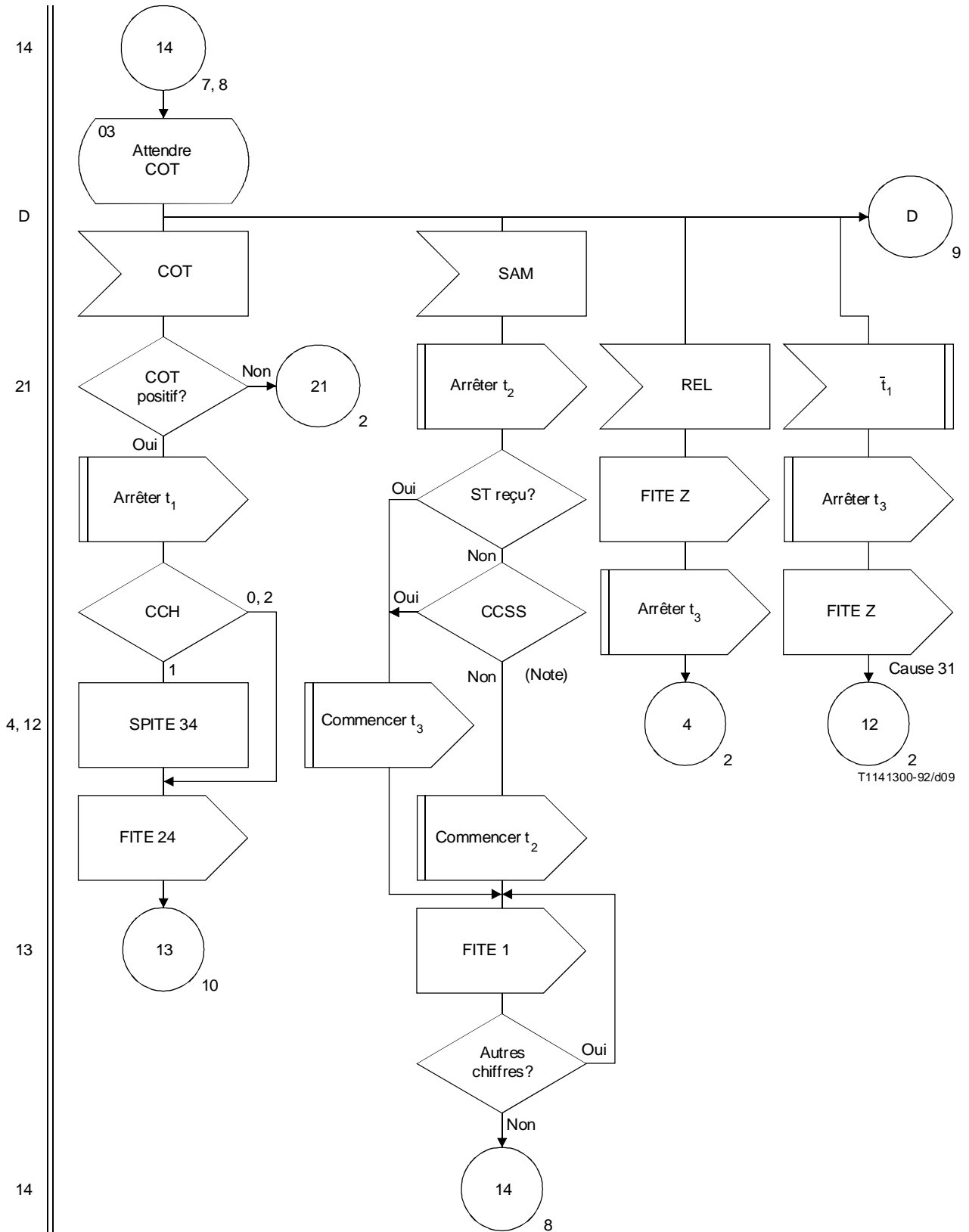


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 7 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)



NOTE – Le système de signalisation sur la liaison sortante est-il un système par canal sémaphore?

FIGURE 3/Q.617 (feuille 8 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

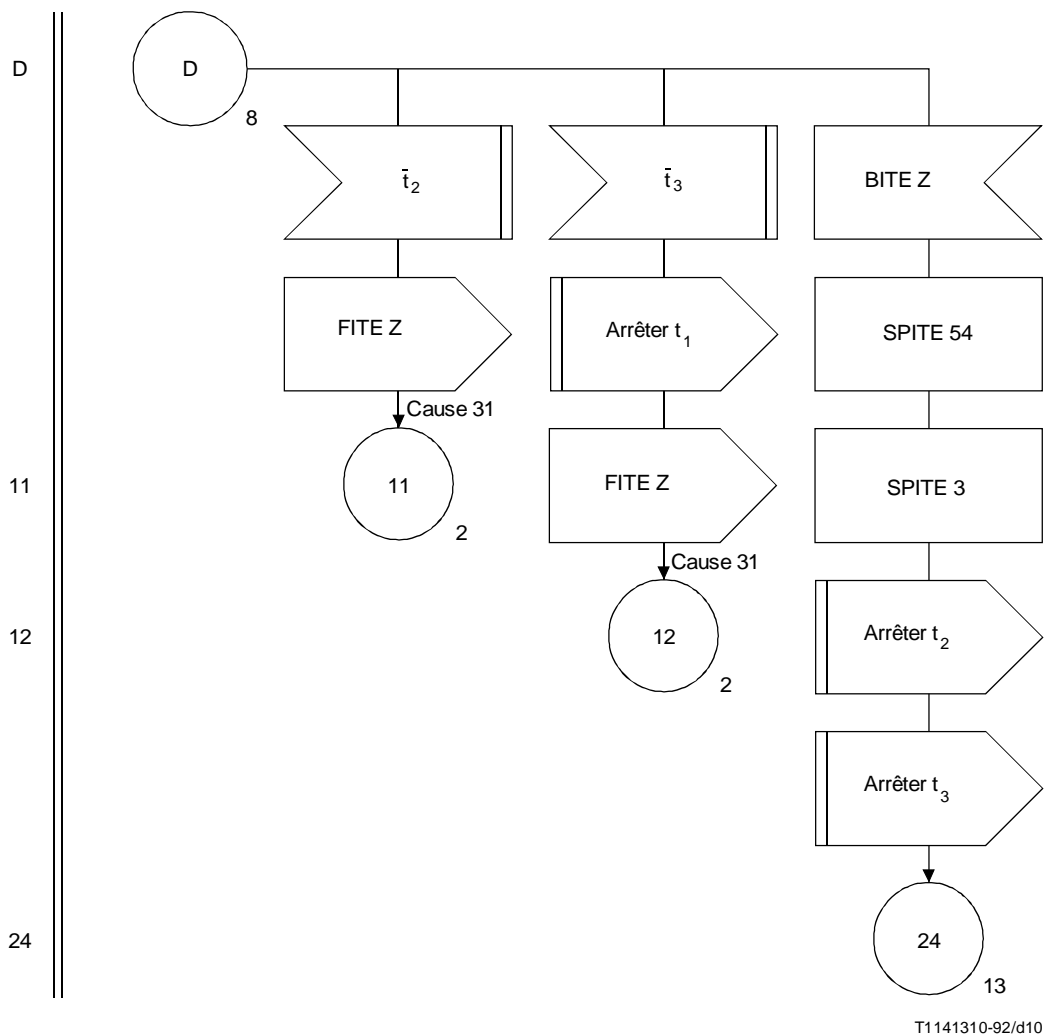
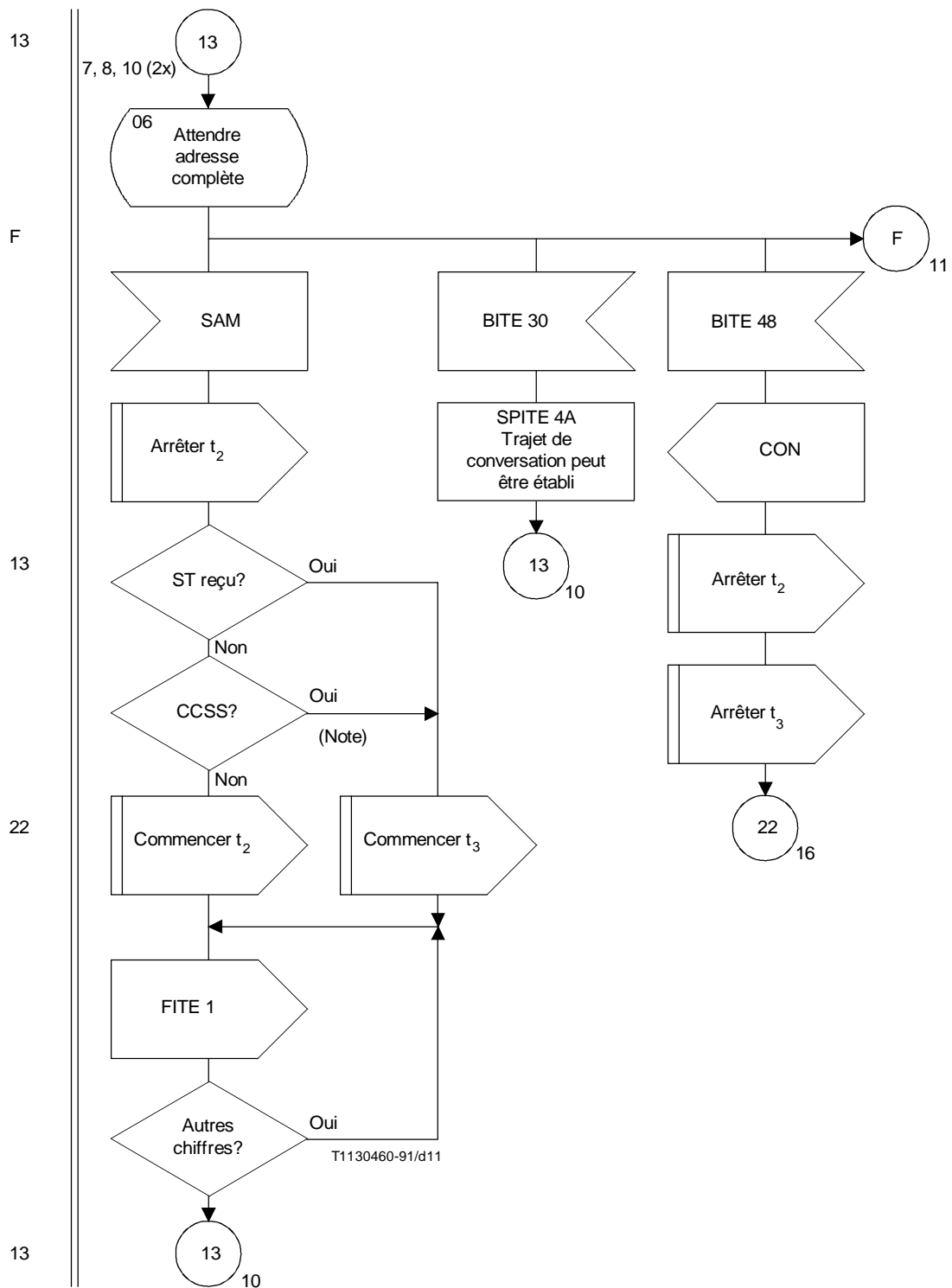


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 9 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)



NOTE – Le système de signalisation sur la liaison sortante est-il un système par canal sémaphore?

FIGURE 3/Q.617 (feuillet 10 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

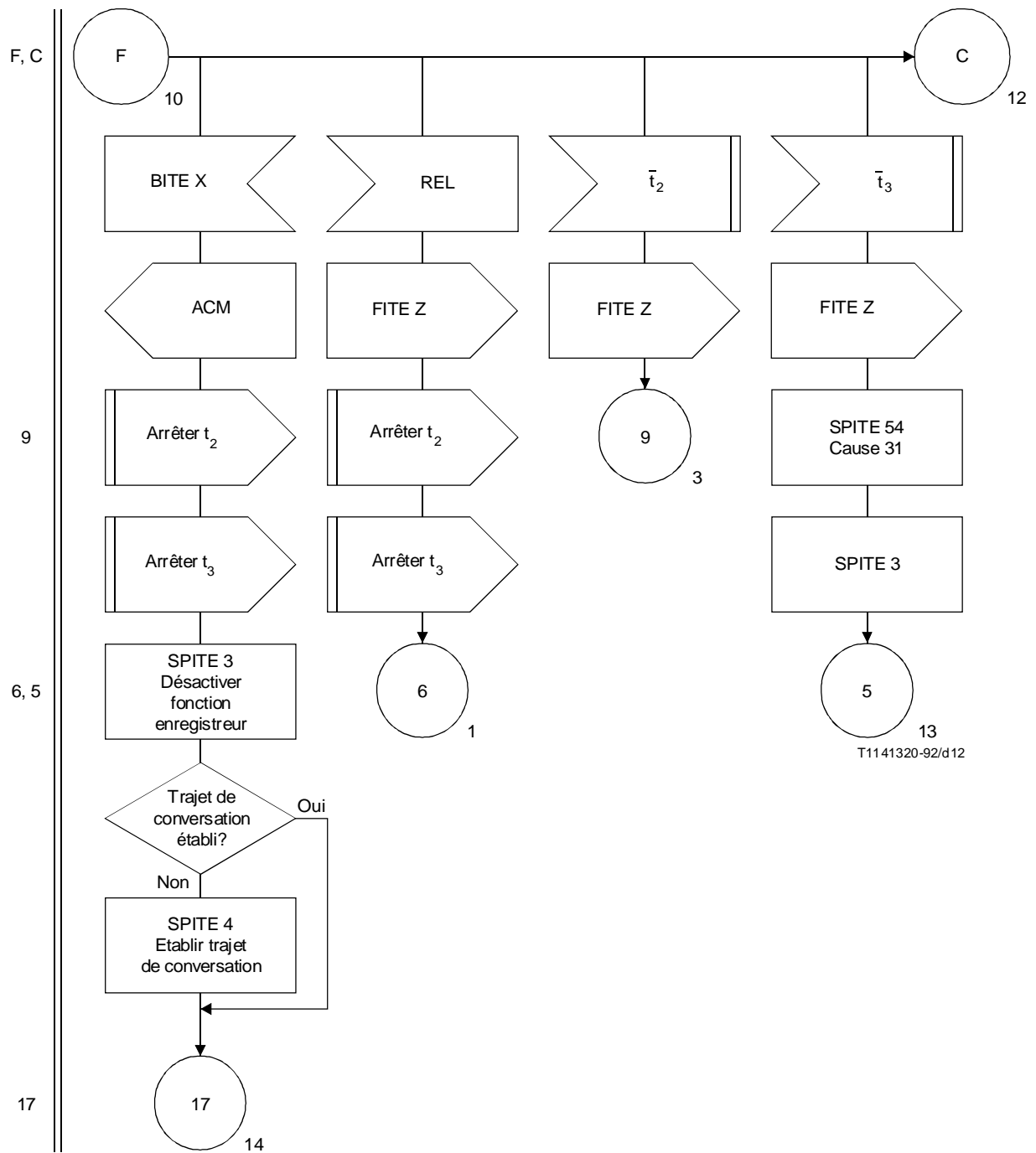


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 11 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

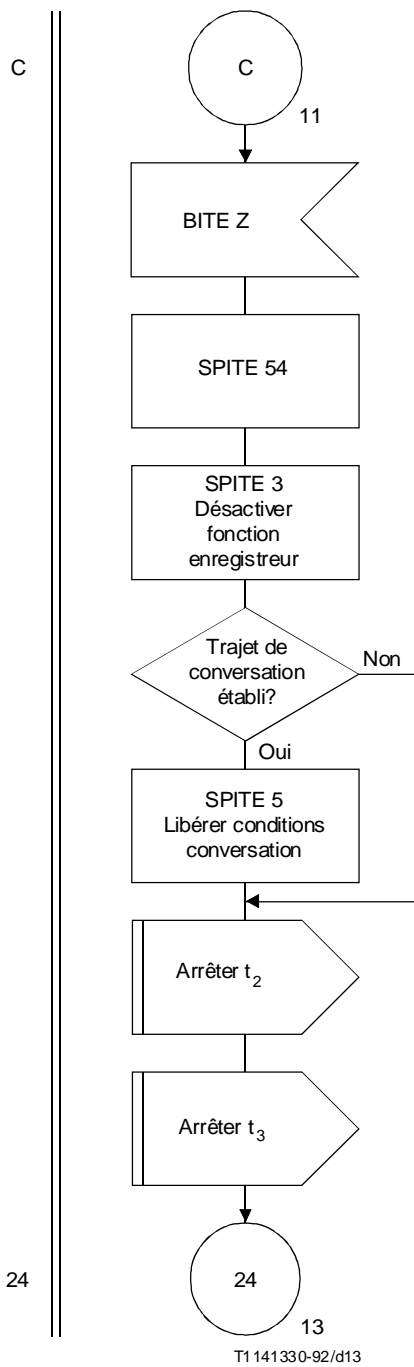


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 12 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

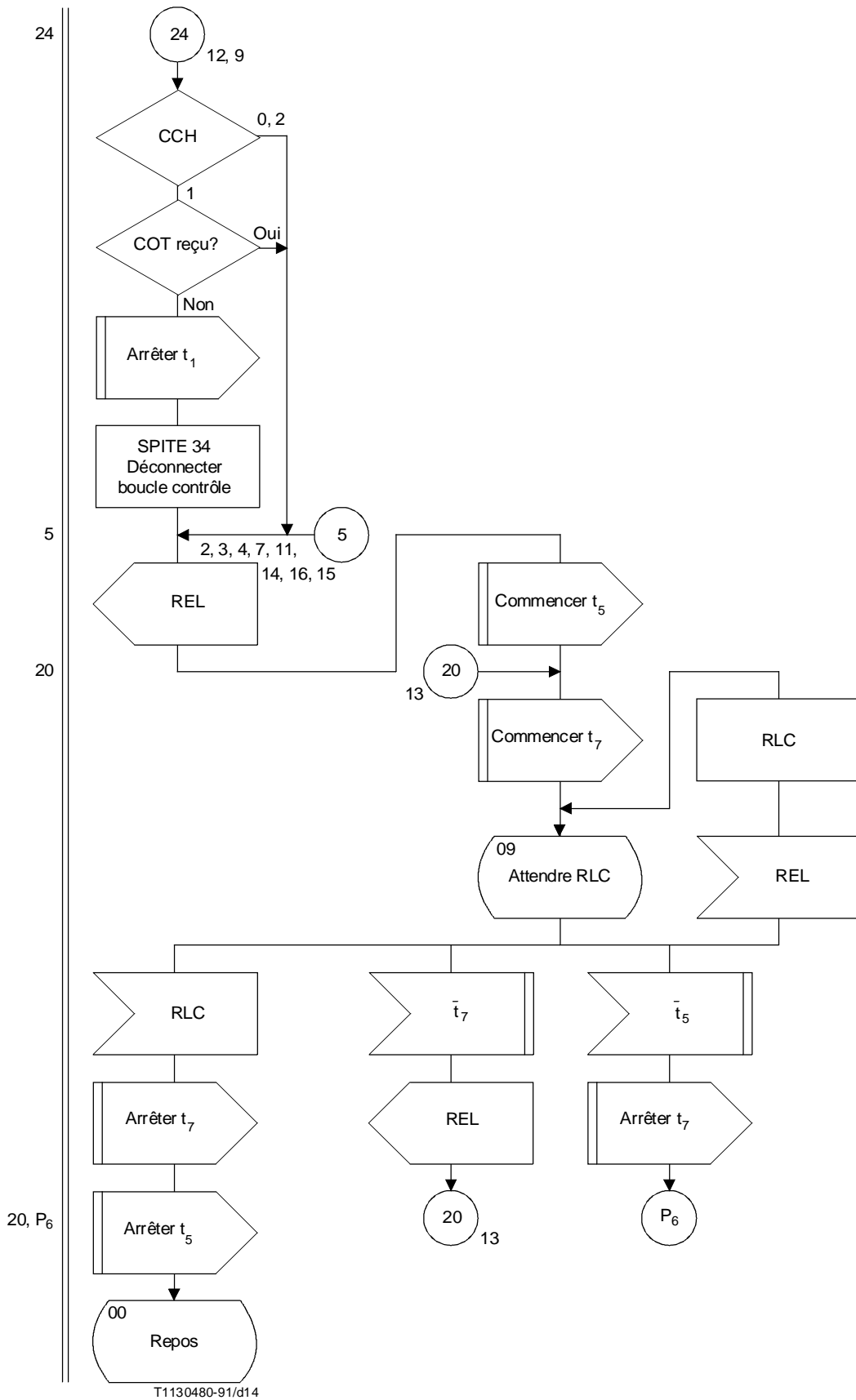


FIGURE 3/Q.617 (feuille 13 sur 16)
Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

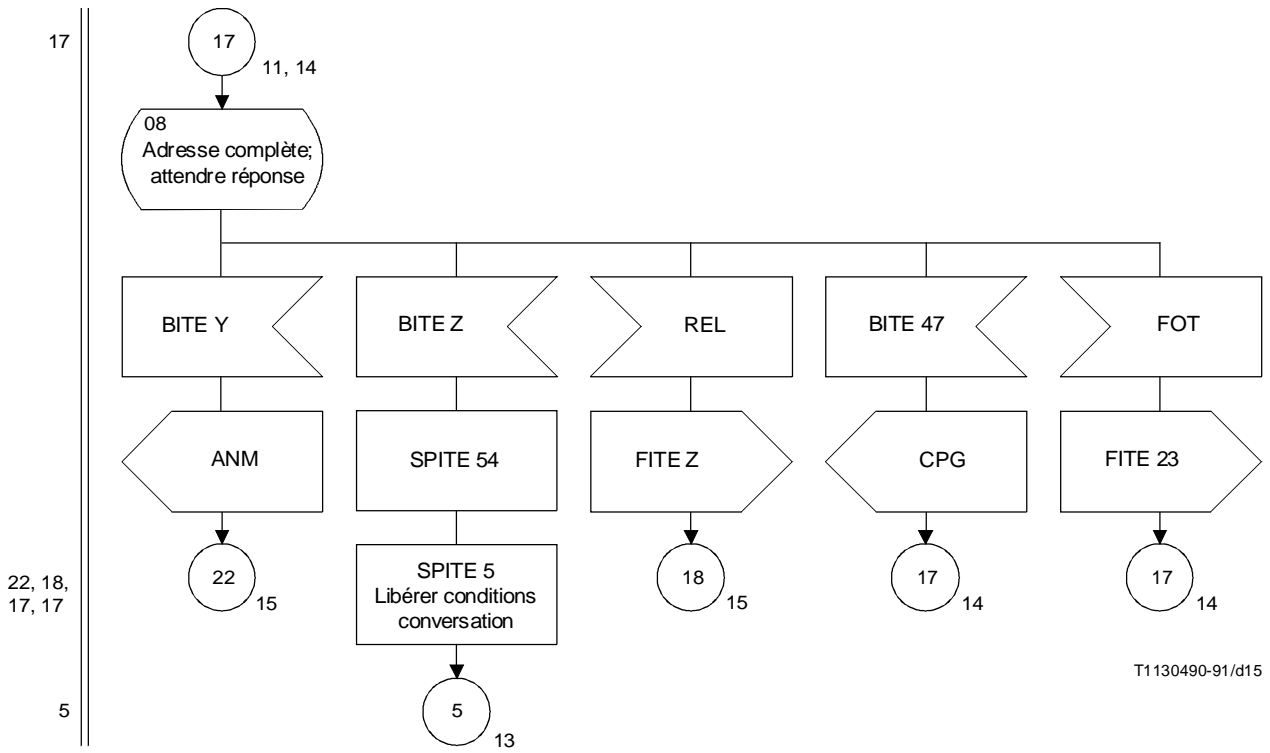


FIGURE 3/Q.617 (feuille 14 sur 16)
Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

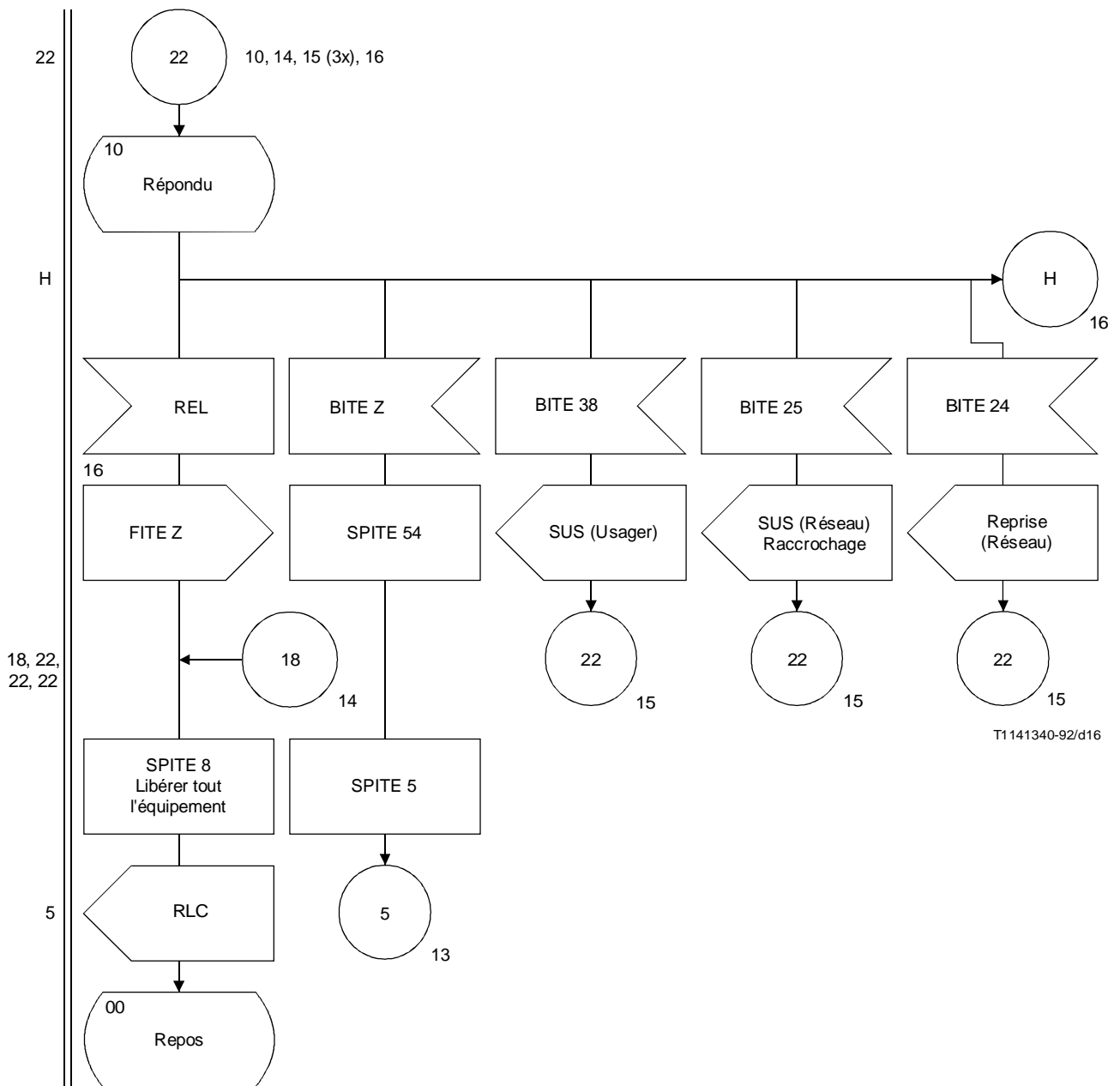


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 15 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)

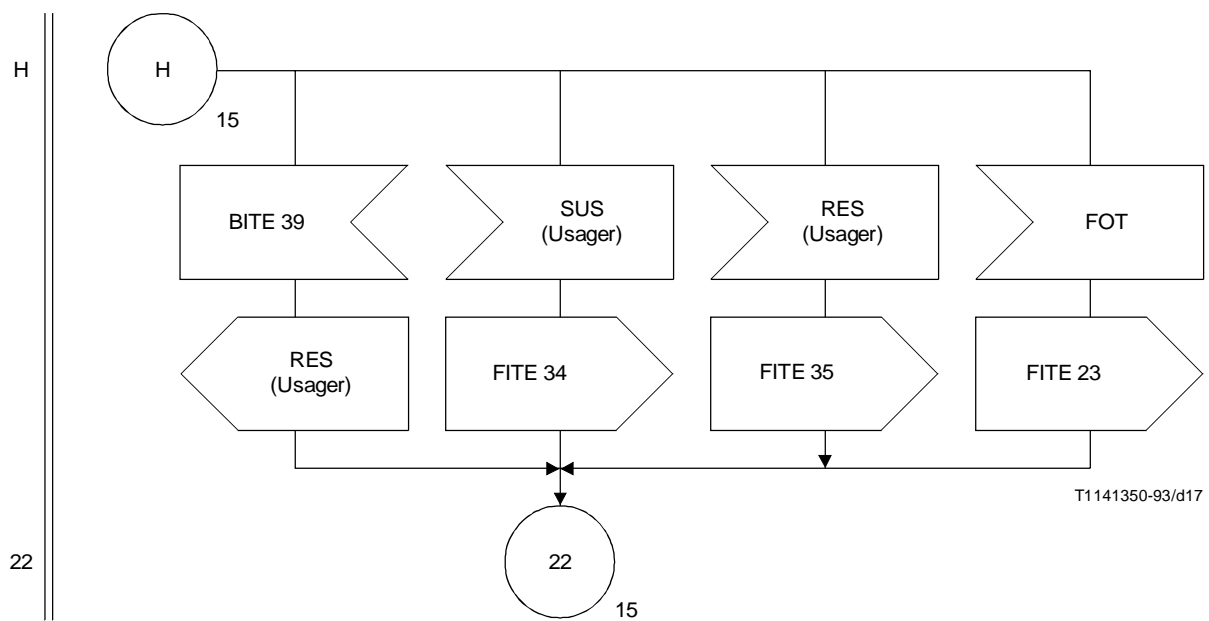


FIGURE 3/Q.617 (feuillet 16 sur 16)
 Système de signalisation n° 7 à l'arrivée (ISUP)